



Paris, le 25 mai 2011

Volte face L'ÉPIC est de retour !

Le directeur-adjoint de cabinet persiste dans sa volonté de ne pas examiner la faisabilité d'une unification qui préserverait les garanties des personnels des services de navigation et des personnels de l'établissement public via la coexistence d'un SCN et de l'EPIC.

Après s'être déclaré prêt à renoncer au transfert du patrimoine au futur établissement, le représentant de la Ministre nous annonce qu'il nous présentera un nouveau projet d'établissement public administratif qui n'en serait pas un (car "*sui generis*") et qui permettrait de préserver les garanties (recrutements, déroulements de carrière, statuts) à la fois pour les agents de droit public et pour les agents de droit privé.

Dans le même temps notre interlocuteur nous a annoncé que le fil conducteur de ce nouveau projet serait la « *souplesse* » dans la gestion de tous ces personnels.

En d'autre terme la FLEXIBILITÉ de leur recrutement, de leur gestion !

Ce projet devrait nous être communiqué la semaine prochaine, nécessitant de reporter la prochaine réunion durant la semaine du 6 juin.

Nos trois organisations se réuniront dès réception de ce projet pour vérifier qu'il peut réellement être une alternative au service à compétence nationale.

Le renoncement au transfert du patrimoine à l'établissement public est une nouvelle avancée.

Il ne saurait pour autant faire passer au second plan les questions des garanties statutaires des personnels, bien au contraire !

Et c'est parce qu'il convient de ne pas laisser la Ministre jouer la montre et parer à l'éventualité d'un projet de loi scélérate qui serait verrouillée durant l'été que l'intersyndicale dépose ce jour un préavis de grève afin d'être prêts à imposer le retrait de ce projet s'il s'avérait ne pas répondre aux légitimes revendications des personnels.

Signé

Jean HÉDOU

Signé

Christian FOURCOUAL

Signé

Christophe HEGOT